

# CHLORE LIQUIDE 48°

Réf 1759

Traitement Chloré des eaux de piscines collectives

## 1. PROPRIETES :

CHLORE LIQUIDE 48 contient :

Un séquestrant du calcaire pour éviter l'entartrage des canalisations, de la crépine et du clapet d'injection.

Un inhibiteur de corrosion pour préserver les parties métalliques.

CHLORE LIQUIDE 48 permet la chloration continue par pompe doseuse et régulation automatique.

Pour une efficacité optimum utiliser un stabilisant (acide isocyanurique) de chlore au niveau du bac tampon.

## 2. MODE D'EMPLOI :

Ajuster le pH entre 7,0 et 7,4.

Injecter par pompe doseuse environ 0,15 L par 10 m<sup>3</sup> et par jour pour obtenir 1 mg / L de chlore libre,

(la réglementation éditée par la DDASS nous indique qu'il faut être en permanence entre 0,4 et 1,4 mg / L de chlore actif résiduel).

Cette quantité peut varier en fonction de l'eau, de la fréquentation, du taux de renouvellement et des accessoires présents (toboggans aquatiques, etc...)

Le produit est très volatil, pour palier en partie à ce handicap, il est recommandé de stabiliser le chlore dans l'eau.

Valeur conseillée 35 mg / L et limitée à 75 mg / L.

L'aspiration du CHLORE LIQUIDE 48 se fait directement dans l'emballage d'origine.

## 3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide limpide jaune
Densité :	1,16 +/- 0,015
pH :	Supérieur à 12
Pouvoir Moussant :	Non moussant
Stockage :	Tenir à l'abri de la lumière, de la chaleur et du froid.
Matière active :	Hypochlorite de sodium (N° CE 231-668-3) à 144g/L de chlore actif
Contient parmi d'autres composants (règlement (CE) n°648/2004) :	Entre 5 et 15 % : agents de blanchiment chlorés

## 4. CONDITIONNEMENT :

Bidon de 20 L

## 5. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°1759) : + 33 (0)3 83 32 36 36,

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Fiche de données de sécurité disponible sur simple demande pour les professionnels.

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

*Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet.*

*Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.*

*Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.*

N° de révision 02-02-2011